POSTULAT (art. 33 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 10 juin 2024

"Titre" : Un patrimoine artistique à recenser et à valoriser

Texte de l'intervention :

À travers le temps, la Commune de Monthey a accumulé des œuvres, telles que des tableaux ou des sculptures, auprès d'artistes de la région, voire d'un peu plus loin. Un grand nombre de ces œuvres est notamment accessible au regard de la citoyenne et du citoyen, voire des personnes de passage chez nous, dans les espaces publics ou dans les bâtiments communaux. Ces œuvres contribuent assurément à embellir notre territoire et à valoriser notre histoire, ainsi qu'à procurer des émotions à la population.

Toutes ces œuvres constituent un véritable patrimoine pour notre Commune et pour la population. Désormais, il s'agit, dans un premier temps, d'en effectuer l'inventaire afin de connaitre avec précision l'ensemble de ce patrimoine. A partir de cet inventaire, il faudra, dans un deuxième temps, valoriser ce patrimoine au travers de diverses mesures, telles que par exemple donner un rafraichissement à une œuvre ou mettre sur pied une « balade touristique » des œuvres. C'est tout simplement ce que demande ce postulat du Parti socialiste-Gauche citoyenne.

Nom prénom : Sonnati Guillaume

Représentant le parti / groupe : Parti Socialiste-Gauche citoyenne

Date : 10 septembre 2024

➔ A transmettre, → l'issue de la séance au bureau du Conseil Général